

## Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 7 janvier 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (348r, 349r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 7 janvier 1869, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (9)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45813>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 janvier 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination 18, place Vendôme, Paris

# Description

Résumé Sur l'affaire Coré. Arago a informé Godin que Coré et Jules Favre le pressent de régler l'arbitrage [entre Godin et Coré]. Godin indique à Arago que dans la mesure où Coré est demandeur, c'est à lui de faire connaître ses préférences à Arago. Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Arago qu'il est sans nouvelles de Noizet. Sur l'expertise et la disparition du brevet Joly. Godin rappelle à Arago qu'il lui avait parlé d'une affaire de contrefaçon relative à des émaux, dont l'étude nécessiterait de sa part un voyage à Guise.

## Mots-clés

[Arbitrage \(droit\)](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Visite au Familière](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Joly et Cie](#)
- [Noizet, Charles René](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

26 Janvier 1863

348

M. le Consul à Paris

et M. le Consul à Paris

comme votre lettre de la veille  
le supposait. Si vous me trouvez juste je  
vous ferai au plus tôt une réponse dans  
ce dernier temps.

Vous me dites que M. Coré vous  
a écrit ainsi que M. Jules Hartog  
vous prononçait dans la question Barbès  
que nous nous étions défaits.  
M. Coré est demandeur. Je pensais  
conseillé que nous nous renoncions  
à la protestation d'eo qu'il se devrait faire  
le 25<sup>me</sup> en la 100<sup>me</sup> main, et que des  
protestations expéditives devraient formuler  
ma réponse ne se faire pas attendre  
mais par besoin de les connaître pour  
faire cette réponse.

Je n'ai au contraire qu'eu de M. Hartog  
par prud' M. et voit après les  
plaideries, et lui en proposai à deux  
suppliques différentes de faire le mariage  
de M. Hartog pour que les rapports soient  
finis et ma demande en me disant que  
l'un des rapports n'aurait pas refusé  
la mission. La réponse devait arriver  
et je n'en ai pas de vantage, cette  
affaire me touche pour deux raisons

dingaſſurement vendredi pour ~~le 17~~ le 18 Septembre  
 Nous vous rappelons sans doute qu'il  
 a été dit entre nous quarante huit  
 jours vous suivez une mission  
 plusieurs fois aspects, dont je vois  
 vous remettre les documents, je vais le faire  
 bientôt.

Le brevet polyeste prendra  
 vous certain que M. Corr<sup>o</sup> vous ait  
 remis ce brevet: car la copie qui reste  
 parmi les papiers que vous meury emporté  
 est bien celle qu'il avait substitué au  
 brevet, lorsque je vous ai signalé son  
 absence. Comment de part il faire que  
 cette copie soit restée dans le bureau  
 original.

je vous ai parlé lors du journal  
 de effectif, que j'avais une entretien  
 à pourvoir pour des imams; mais  
 que je ne le ferais qu'après vous ~~avoir~~ <sup>avoir</sup> fait  
 fait bien étudier ~~la question~~ <sup>la question</sup> que j'ai fait remarquer  
 qu'un voyage à Guiné serait nécessaire  
 de votre part pour commencer à la  
 étude; mais ne prenez, mais je vous  
 aîte de vous en reparler, pour que  
 nous tombions d'accord sur l'opportunité  
 du moment où vous pourrez faire  
 ce voyage et pour que vous examinez  
 de bien l'improviser à ce que vous  
 aurez fait lors vos soins à cette affaire.  
 Vous agissez sans épousiner lassitude  
 de mes meilleurs sentiments.

Godin